

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 27 juin 2012
Cité de la Mer – Cherbourg Octeville**

Présents : Denis GUIHOMAT, Michel CABRIT, Mireille RIGAL, , Catherine POULAIN, Vincent CHALLET, Jocelyne LANNEAU, Rose-Line LUBIN, Isabelle VATINEL, Marc Henri GARNIER, Jean Denis GUIBERT, Sylvie DURREMBEGER, Karine LÉBOUVIER, Jacques LOMBARDIE, Annie HENRY, Chantal HUE, Françoise BESNARD, Myriam KEREL, Pascale RICAUD, Dominique PERRIOLAT, Martine MIGNOT-CARME

Assistait aux débats en tant que permanent de l'association : Renaud VANDEWEGHE

Excusés : Ludovic FONCK, Sylvie De VALS, Françoise LEDUC, Yves MASSART, Gildas MANCHEC François FOUGERE, Nadine ENC

1 - Vie de l'association

- Jean Denis Guibert devrait prendre la suite de F Fougère lors de son départ à la retraite, comme délégué régional de la région Bretagne.
- Il représentera l'ANCCAS au CA du 4 juillet de l'UNCCAS

2 – Derniers préparatifs du Congrès

D Guihomat présente les excuses des anciens présidents G Collay, P Rysman et G Braud.

I Vatinel indique un volume de 148 inscriptions payantes, soit environ 200 personnes avec les exposants et les intervenants, ce qui correspond aux jauges habituelles de ces journées. Le CA regrette qu'avec un peu plus de 300 adhérents, à peine une moitié d'entre eux soit présente. Il est proposé d'élaborer un questionnaire à adresser aux adhérents qui ne se sont pas inscrits, pour en connaître les raisons.

Le programme devrait se dérouler comme prévu, il n'y a pas de changement de dernière minute. La défection de M Dupuy pour l'ouverture a pu être compensée par l'intervention de M Diroudollou. Madame Hélène Delmotte rédactrice en chef de la Gazette Santé Social assurera l'animation de la journée de jeudi. M Cabrit rappelle le nom des rapporteurs de chacune des tables rondes et des ateliers.

En fin de congrès le passage de témoin aura lieu avec le CCAS de Besançon, qui accueillera nos journées les 5, 6 et 7 juin 2013.

3 – Bilan des comptes 2011 et 2012

Les recettes de l'exercice 2011 s'élèvent à 39 368 € et les dépenses à 14 992 €, soit un résultat excédentaire de 24 375 €. Le résultat global cumulé est de 37 970 € sans prendre en compte certaines dépenses engagées (Site, assurance...) et la trésorerie de l'association s'élève à 137 348 €.

Au vu des ces résultats excédentaires, et sur proposition du Président, il est décidé :

* d'affecter une dotation annuelle aux délégués régionaux qui pourront l'utiliser, sous contrôle de la trésorière nationale, pour dynamiser leur réseau (organisation de journées, frais de déplacements, locations de salles...)

* de travailler sur la production de documents de communication : plaquettes, tracts, visuel pour le stand...qui permettent une meilleure connaissance de l'ANCCAS.

* A compter de 2012, et à la demande de la trésorière, les comptes seront examinés par un expert comptable

4 – Montant des cotisations 2013

Après un débat, le CA propose de reconduire les montants des cotisations pour 2013, au même niveau que pour 2012. Il semble que le recueil des adhésions soit davantage lié au dynamisme des régions, qu'au montant de la cotisation. Cette proposition sera soumise à l'AG.

5 – Elections au collège national

Deux sièges sont à renouveler : M RIGAL et M CABRIT qui sont tous les deux candidats à leur succession.

Deux sièges sont à pourvoir. Deux collègues ont posé leur candidature, Mde Natacha ZAEPFEL de St Laurent du Maroni (Guyanne) et M Gildas MANCHEC (Besançon)

6 – Rapport Doligé

D Guihomat évoque la réunion à laquelle il a assisté à l'UNCCAS. Les élus ont le sentiment que ce rapport risque de revenir devant le Parlement, et d'aboutir. Il a été émis l'idée de faire un audit, en interrogeant tous les partenaires sociaux (CAF, CG, assurance maladie...) sur le rôle des CCAS dans les régions.

L'ANCCAS devra se saisir de cette question et provoquer un débat en interne. C'est une thématique qui pourrait être reprise aux journées de Besançon.

7 - Questions diverses

- J LOMBARDIE présente un projet de convention entre la délégation de l'ANCCAS de la Réunion, la CAF, la Région Réunion, EDF, la Fondation Abbé Pierre, le Conseil Général et l'Agence Régionale Energie et, qui vise à lutter contre la précarité énergétique et à fédérer les acteurs locaux autour de cet objectif. La notion de développement durable est également présente dans les termes du contrat. Le CA autorise la signature de cette convention.
- Dans le cadre des partenariats, le CA donne son accord pour le renouvellement de la convention avec le Groupe Chèque Déjeuner, et la GMF. Le contrat avec la MNT est prolongé tacitement. Les démarches avec l'ANCV n'ont pas pu aboutir pour le moment.
- R Lubin indique, qu'à l'issue des rencontres de l'Outre Mer du matin, les collègues ont souhaité que l'année prochaine, un temps puisse être consacré à un échange avec quelques membres du CA.

<p>Le prochain CA pourrait avoir lieu en octobre pendant le Congrès de l'UNCCAS à Marseille. Un sondage sera fait auprès des membres du CA</p>
--